

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 71 (1991)
Heft: 2: 700 ans, et après?

Rubrik: Vie des entreprises

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BUHLER FRANCE : DÉJÀ CENTENAIRE !

Buhler France fête cette année ses 100 ans d'existence.

Fondée le 15 février 1891 au 42, de la rue du Louvre, la première succursale mondiale de Buhler Frères - aujourd'hui Buhler S.A. à Uzwil (canton de St Gall) avait pour mission la vente d'appareils de meunerie à cylindres.

Présente à l'Exposition Universelle de 1900 avec un nouveau plan-sichter de meunerie, Buhler va dès 1919 moderniser l'industrie du chocolat. Parallèlement elle réalise les premières installations pour la fabrication des vernis et encres d'imprimerie.

Ce souci de diversification par l'utilisation variée d'un savoir-faire spécifique se manifeste encore en 1927 avec la mise en route des premières machines à couler sous pression fabriquées par Buhler, de même que s'amorce le développement de la technologie de fabrication d'aliments composés pour animaux, un développement qui aboutira dix ans plus tard à l'installation de la première unité de fabrication de tels aliments.

Après cinq années d'effort pour maintenir ses activités et dix ans après avoir adopté sa forme actuelle de SARL, Buhler introduit en 1945 le transport pneumatique dans la minoterie, entraînant ainsi une réelle amélioration de cette industrie alors en pleine reconstruction.

En 1960 déjà, Buhler réalise la première unité de traitement des déchets ménagers à Caen, point de départ technique de la protection de l'environnement.

La décennie qui commence sera riche de développements, du premier torréfacteur continu pour fèves de cacao à la reprise des activités meunerie,

silos et provenderie de la Société SOCAM, en passant par le dépôt du brevet d'invention pour l'extracteur-doseur "Periferic", dont plus de 1000 exemplaires vendus à ce jour sont utilisés dans les industries les plus diverses.

En 1970, Buhler devenue entre temps le premier fournisseur français d'équipements pour les industries agroalimentaires, déplace son siège social à la Défense.

(première machine à couler sous pression de 2000 t. de force de fermeture pour la fabrication des blocs moteurs de 2 litres en 1978 ou premières machines SC" en 1990).

Dans ses diverses branches d'activités - meunerie et agroalimentaire, fonderie sous pression, techniques de l'environnement ou de manutention, procédés industriels, notamment - Buhler s'astreint à rester fidèle à trois

grands principes : qualité, fiabilité, rentabilité. Dans cette perspective, la recherche et le développement de même que la formation jouent un rôle majeur. Pour Buhler France, le capital d'une entreprise, c'est d'abord son personnel : 5 % de la masse salariale est ainsi consacré à la formation de ses 118 collaborateurs, soit 4 fois plus que la loi ne l'impose. La création en 1990 du Centre technique de Villepinte pour la fonderie témoigne aussi de cette préoccupation qui dépasse le seul cadre

de l'entreprise. L'assurance pour le client d'obtenir un service après-vente au plus près de ses besoins passe en effet par une formation appropriée, dispensée par des spécialistes. Pour Buhler, qualité du produit et qualité du service qu'il requiert et qui l'accompagne, sont indissociables ; peut-être l'une des clefs de son succès et de sa pérennité.



Photo : Le 29 mai dernier, pour marquer son jubilé, Buhler France offrait à ses clients, collaborateurs et amis un somptueux cocktail dans les salons du CNIT. Au centre, Monsieur Pierre A. Rudisuhli, Gérant de Buhler France et Vice-Président de la Chambre de Commerce Suisse en France, entouré de Monsieur François Périgot, Président du CNPF et de Son Excellence Monsieur Carlo Jagmetti, Ambassadeur de Suisse en France

Avec le rachat deux ans plus tard de la totalité des actions de la société allemande MIAG, Buhler étend ses activités au secteur chimique, qui profitera largement des procédés nouveaux mis au point par Buhler, tout comme l'industrie automobile bénéficiera des recherches et avancées technologiques de Buhler dans le domaine de la fonderie sous pression

LE GROUPE ROCHE MISE SUR LE SECTEUR DE L'AUTOMEDICATION

Les différentes sociétés du Groupe Roche en France (3 250 collaborateurs) ont réalisé en 1990 un chiffre d'affaires de 3 696 millions de francs, réparti ainsi :

- produits pharmaceutiques : 45 % (Produits Roche) ;
- parfums et arômes : 24 % (Roche et Givaudan) ;
- vitamines et produits de chimie fine : 23 % (Produits Roche et Société Chimique Roche) ;
- produits pour le diagnostic : 8 % (Produits Roche et ABX).

Le chiffre d'affaires consolidé des deux filiales directes du Groupe Roche (Produits Roche et Société Chimique Roche) est passé de 2 595 millions de francs en 1989 à 2 666 millions de francs en 1990, soit une augmentation de 2,6 %. Au sein de Produits Roche, la Division Pharmaceutique, avec une part de marché de 2,61 %, arrive au 6^e rang des laboratoires français en 1990.

Le marché pharmaceutique français est actuellement en pleine mutation. Les Pouvoirs Publics ont pris, ou envisagent de prendre, toute une série de mesures visant à freiner les dépenses de santé des Français, telles :

- la "médicalisation du remboursement" (limitation éventuelle du remboursement à certains médicaments, remboursement de certains produits dans certaines indications sous réserve d'un accord préalable de la Sécurité Sociale, etc.) ;
- le contrôle des prix ;
- le transfert de prise en charge des dépenses des Pouvoirs Publics aux Patients.

Face aux modifications profondes que l'industrie pharmaceutique et son environnement vont connaître, Roche adapte sa stratégie en misant tout d'abord, grâce aux efforts très importants de recherche du Groupe (5,8 milliards de francs au niveau mondial en 1990), sur l'innovation, où il se maintient à la pointe du progrès dans les secteurs nouveaux de l'immunologie et de la biotechnologie, par exemple ou dans divers domaines thérapeutiques plus classiques (neuro-psychiatrie, infectiologie, dermatologie...).

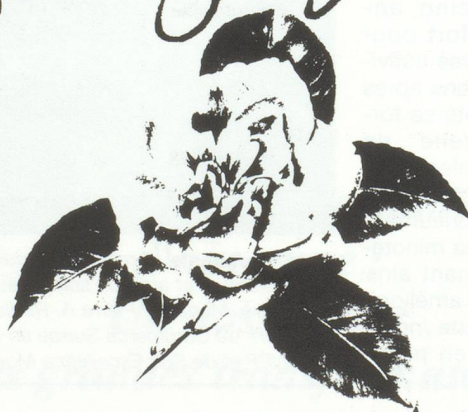
Le deuxième volet de cette stratégie est le développement sur l'ensemble des secteurs du marché pharmaceutique au sens large (produits technologiques de pointe, Interféron par ex. ; secteur des médicaments de prescription classique tels les antibiotiques, antidépresseurs, anti-inflammatoires... ; secteur de l'automédication au sens strict du terme ; secteurs qui émergent aujourd'hui, comme la dermato-cosmétique et la diététique).

En ce qui concerne le secteur de l'automédication (ou OTC), celui-ci est en pleine mutation et est certainement appelé à s'élargir à toute une série de médicaments dits "de confort", aujourd'hui remboursés, mais qui ne le seront sans doute plus demain. De même, ces produits vendus actuellement exclusivement en pharmacie le seront bientôt en grandes surfaces, d'où un élargissement du marché et l'apprentissage d'un nouveau métier pour les industriels de la pharmacie confrontés de plus, sur ces terrains, à une vive concurrence. A noter que Roche est déjà présent dans le secteur des OTC avec des spécialités à base de vitamines comme Laroscorbine ou Supradyne, tout comme dans celui de la dermato-cosmétique grand public avec les Binômes du laboratoire Priorine, filiale des Produits Roche.

SWISSAIR DEVIENT AGENT GÉNÉRAL DE CROSSAIR

Depuis le 1^{er} juin 1991, Swissair a été choisie comme Agent général de Crossair en France et dans tous les pays où elle a des escales, à l'exclusion de la Suisse. Crossair est la compagnie aérienne régionale la plus importante d'Europe. Elle dessert, actuellement 38 destinations (dont Bordeaux, Marseille, Nice, Paris et Strasbourg) dans 10 pays avec une flotte moderne de 30 avions. En tant qu'Agent général, Swissair représentera dorénavant les intérêts de Crossair, mais les deux compagnies conserveront cependant chacune leur identité et leur indépendance. ■

TESSIN-
LE SOURIRE
DE LA SUISSE



ETT

Ente ticinese per il turismo
CH-6501 Bellinzona
Suisse

Office national
suisse du tourisme
11, bis rue Scribe
75009 Paris

TIGINO